PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 223 publiée le 29 mars 2010

LES FRANCISCAINS DE L'IMMACULÉE TOUJOURS PLUS EXTRAORDINAIRES !

Ce jeudi 25 mars, en la fête de l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie, huit frères franciscains de l'Immaculée - 3 Italiens, 2 Béninois, 1 Nigérian, 1 Philippin et 1 Sud-Africain - ont reçu l'ordination sacerdotale des mains du Cardinal Franc Rodè, Préfet de la Congrégation pour les Instituts de Vie consacrée et les Sociétés de Vie apostolique au cours d'une cérémonie célébrée dans la forme extraordinaire du rite romain en l'église d'Ognissanti à Florence. Parmi l'assistance, nombreuse, on remarquait une forte délégation africaine ainsi que les figures de Mgr Wach et Mgr Schmitz, de l'Institut du Christ-Roi, venus en voisins et amis ainsi que celle de M. l'Abbé Blin, ancien curé de Saint-Georges à Paris et désormais supérieur d'une nouvelle communauté installée dans le diocèse de Toulon et dont l'un des membres effectue son noviciat au sein des Franciscains de l'Immaculée.

Présente lors de cette cérémonie, Paix Liturgique en a profité pour rencontrer le Père Alessandro M. Apollonio, recteur du séminaire théologique des Franciscains de l'Immaculée.

Les Franciscains de l'Immaculée forment un institut particulièrement intéressant (1). De même que les carmélites ont depuis longtemps une branche qui s'est constituée pour refuser un aggiornamento dévastateur (les carmélites de la Mère Maravillas de Jésus), les franciscains ont désormais une branche qui s'oppose à la dérive sans fin de l'ordre de saint François : les Franciscains de l'Immaculée, fondés en 1970 par le P. Stefano Manelli (leur supérieur) et le P. Gabriele Pelletieri. Ils ont, bien entendu, beaucoup de vocations. Ils ont été reconnus de droit pontifical en 1998 et rassemblent dans le monde entier plus de 300 frères, dont une centaine de prêtres et comptent près de 400 religieuses, en Australie, aux Etats-Unis, au Bénin où ils disposent d'une chaîne de télévision, en Italie, aux Philippines, au Brésil, en France dans le diocèse de Toulon (P. Antoine Santoro). Ils suivent la règle franciscaine, en se distinguant par leur fidélité traditionnelle à cette règle, par leur consécration personnelle à l'Immaculée et désormais… par leur attachement à la forme extraordinaire du rite. Le P. Manelli a embrassé avec promptitude, et avec l'appui chaleureux de ses religieux, le Motu Proprio Summorum Pontificum, faisant toujours plus de la forme extraordinaire la forme privilégiée de sa communauté. La cinquantaine de séminaristes de cet institut est dorénavant formée à l'une et l'autre formes du rite, comme cela devrait l'être dans tous les séminaires. Ils célèbrent en outre toujours « vers le Seigneur ».

L'histoire de cette Communauté est donc une parfaite illustration du sens profond du Motu Proprio : rendre le trésor de la liturgie traditionnelle à toute l'Eglise universelle et ne pas le cantonner aux communautés et fidèles « historiquement traditionalistes ».

Notre entretien exclusif avec le Père Apollonio est l'occasion de comprendre comment l'appropriation de la liturgie traditionnelle de l'Église est vécue au sein de leur communauté qui compte désormais plus de 730 membres, frères et sœurs confondus.

Ave Maria, Père Apollonio, vous êtes le Recteur du séminaire théologique des franciscains de l'Immaculée. Pouvez-vous nous le présenter en quelques phrases ? Quelle est son organisation ? Quelle formation dispense-t-il ? Combien de séminaristes avez-vous ?

PA: Nous avons dû récemment diviser notre séminaire en deux : d'un côté le séminaire philosophique, de l'autre le séminaire théologique. Une séparation motivée uniquement par des contingences matérielles puisque nous n'avons pas de structure pouvant accueillir 50 séminaristes en même temps.
Les deux centres d'étude sont néanmoins voisins, se situant tous deux aux environs de Monte Cassino (à une heure de Naples et deux heures de Rome), à moins d'une demi-heure de route l'un de l'autre.
Nous avons une trentaine d'étudiants en théologie et une vingtaine en philosophie. Notre corps enseignant est composé d'une quinzaine de Franciscains de l'Immaculée, tous titulaires d'une licence académique, appuyés par deux de nos sœurs qui dispensent par correspondance des cours de psychologie et de pédagogie.
Nos cours s'inspirent de la "ratio formationis" de l'Université pontificale de la Sainte Croix (Opus Dei) mais comprennent aussi quelques enseignements propres à notre communauté comme la mariologie biblique et patristique, la spiritualité mariale, la missiologie (la théologie de la mission), un cours sur les médias, un

autre sur l'animation des groupes de laïcs de notre tiers-ordre (Missio Maria Immacolata) et, enfin, des enseignements spécifiques sur la philosophie et la théologie franciscaines, en particulier sur Saint Bonaventure et le Bienheureux Jean Duns Scot.
Comme notre séminaire est réservé à nos frères, l'année de propédeutique est remplacée par l'année de postulat ou de noviciat. Nos frères suivent ensuite deux années de philosophie, puis une année de stage (consacrée aux missions et à l'apprentissage d'une langue étrangère), puis trois années de théologie. Ensuite, les plus doués, les plus motivés et les plus humbles peuvent éventuellement poursuivre leur formation à Rome, à la Sainte Croix ou dans une autre Université pontificale. Le choix se fait à la fois en fonction de leur penchant naturel et du bien de notre institut.

Votre séminaire est également à l'origine de différentes initiatives de débat et d'approfondissement théologiques : des revues, comme "Fides Catholica", et des colloques, dont un sur Karl Rahner en 2007 et un tout récent sur "Le ministère sacerdotal et les défis de la post-modernité", en décembre 2009. Pouvez-vous nous en dire un mot ?

PA: "Fides Catholica" est notre revue de pointe, une revue d'apologétique que nous publions deux fois par an. Trois fois l'an, nous proposons "Immaculata Mediatrix", revue qui défend la doctrine de Marie Corédemptrice. Enfin, une fois par an sortent nos "Cahiers d'Études scotistes" et les "Annales Franciscani". Ces dernières, dédiées à la défense de la vérité historique sur Saint François d'Assise, sont importantes à une époque où certains veulent réduire la figure de Saint François à celle d'un proto-hippie, d'un écologiste new-age voire carrément d'un triste révolutionnaire sandiniste...
En ce qui concerne les colloques, nous en avons aussi organisé un en 2008 sur l'Enfer, les actes sont en cours de publication. Il s'agissait de réaffirmer l'existence de l'Enfer, cette condition eschatologique qui attend les hommes qui, refusant la miséricorde divine, meurent en état de péché mortel et se voient condamnés au feu éternel. Alors que le Catéchisme du Concile de Trente a clairement établi qu'au moins Judas se trouve en Enfer, on voit aujourd'hui se diffuser l'idée erronée selon laquelle l'Enfer serait "vide", selon l'expression malheureuse d'Urs Von Balthasar.
Enfin, depuis 2000, nous tenons aussi une réunion annuelle sur Marie Corédemptrice, l'un de nos chevaux de bataille théologiques. Par manque de soutien ecclésiastique en Italie ce colloque s'est jusqu'ici tenu entre l'Angleterre et Fatima.

La vocation d'un séminaire est de donner des prêtres à l'Église. Cette semaine, huit de vos frères ont été ordonnés à Florence selon la forme extraordinaire du rite romain par le cardinal Rodè. L'an dernier, à la même date - le 25 mars, fête de l'Annonciation -, c'est un autre prélat romain, Mgr Burke qui avait conféré le sacrement de l'Ordre à cinq de vos frères. C'était déjà, et pour la première fois dans l'histoire de votre institut né après le Concile, selon la liturgie traditionnelle (voir ***lettre de Paix Liturgique n°171****). Peut-on en conclure que la forme extraordinaire du rite romain est désormais le mode ordinaire dans lequel seront ordonnés vos prêtres ?*

PA: Oui, de manière préférentielle et non exclusive.

C'est-à-dire ?

PA: Permettez-moi d'interpréter la pensée de notre supérieur, le Père Manelli : la forme extraordinaire étant celle qui est la plus proche de notre spiritualité, c'est celle que nous privilégierons pour nos ordinations. Bien entendu, si nous devons demain ordonner des frères directement en Afrique ou aux États-Unis (actuellement, les ordinations des Franciscains de l'Immaculée se font toutes en Italie, NDLR) et que l'évêque du lieu préfère célébrer selon le Nouvel Ordo, les ordinations se feront selon la liturgie moderne, dans son expression la plus solennelle.

Qu'est-ce qui rapproche particulièrement votre spiritualité du rite ancien ?

PA: Notre spiritualité franciscaine et mariale se distingue par son caractère théocentrique, christocentrique et "mariocentrique". Dieu, l'Homme-Dieu et l'Immaculée Corédemptrice sont au centre de notre vocation. Or, par sa dimension sacrificielle et mystique, la liturgie traditionnelle répond parfaitement à notre spiritualité. Il n'y a de Salut qu'en Dieu fait chair dans le sein de la Vierge Marie, mort sur la croix et ressuscité. Ce que la liturgie millénaire de l'Église nous rappelle constamment, y compris dans ses moindres détails.

Dans la mesure où vos frères sont désormais introduits au sacerdoce à travers le rite ancien, il semblerait normal qu'ils puissent bénéficier de ses richesses au jour le jour. Quelle est votre ligne de conduite quant au bréviaire par exemple ? Vos prêtres peuvent-ils utiliser celui antérieur à la réforme liturgique ?

PA: Effectivement, le bréviaire traditionnel est un instrument important pour favoriser l'épanouissement spirituel de chaque prêtre en particulier et de notre

famille religieuse en général. Pour tout dire, au séminaire, c'est celui que nous utilisons désormais pour toutes nos prières en chœur. Individuellement, lorsqu'ils sont en mission par exemple, nos frères peuvent bien entendu continuer à utiliser le bréviaire de Paul VI.

Où en êtes-vous de la mise en œuvre des bienfaits du Motu proprio Summorum Pontificum dans vos maisons ?

PA: En Italie, la forme extraordinaire est la forme conventuelle aussi bien des frères que des sœurs, suivant les recommandations de notre fondateur, le Père Manelli. Petit à petit, elle est célébrée de plus en plus lors de nos cérémonies publiques, y compris dans le cadre paroissial quand l'évêque nous y autorise.
À l'étranger, tout dépend du contexte local. Aux États-Unis, par exemple, les choses se font à un rythme plus lent qu'en Italie, pour éviter prudemment tout risque de confusion. Reste que, des Philippines au Brésil, la forme extraordinaire conquiert chaque jour davantage l'âme de nos frères et sœurs Franciscains de l'Immaculée.

L'après-concile Vatican II n'a pas été troublé que sur le plan liturgique, la doctrine aussi a été touchée, comme l'avait d'ailleurs souligné votre fondateur, le Père Manelli, durant son homélie à Saint-Jean-de-Latran l'an dernier pour les 800 ans de l'approbation de la règle franciscaine. Selon vous, peut-on et faut-il espérer des initiatives de réconciliation semblables à ce que le Motu Proprio représente sur le plan liturgique, dans des domaines comme l'exégèse ou le catéchisme par exemple ?

PA: C'est une bonne question... Il faut bien admettre que l'après-concile a été marqué par un écroulement non seulement de la liturgie mais aussi de la doctrine. Quand l'idée de Dieu diminue dans nos âmes, tout le reste diminue à l'unisson et nous nous laissons prendre par le monde dont on sait bien que le Prince n'est pas Notre Seigneur !
Lex orandi et lex credendi sont intimement liées. Donc, oui. Oui, nous devons souhaiter un “effet domino” ; oui, nous devons prier pour qu'un cercle vertueux s'enclenche et permette de remettre Dieu au centre de toutes les œuvres de l'Église. Il semble d'ailleurs que le Saint Père, discours après discours, s'y attache.
En fait, son discours de Ratisbonne, en 2006, nous est apparu comme la charte fondatrice de la réconciliation de l'Église avec sa théologie pérenne. Il a valeur d'antidote aux théories de la “pensée faible”. (2)
Parallèlement au renouveau de la liturgie, Benoît XVI semble vouloir proposer un programme pour la réhabilitation de la doctrine catholique. C'est une entreprise indispensable.

(1) http://www.immacolata.ws
(2) Padre Apollonio fait référence au courant intellectuel du “pensiero debole”, né du philosophe italien Gianni Vattimo.